

Paris, le jeudi 25 novembre

#ChangementClimatique

COP 26 : la Fédération Cinov appelle à ce que les objectifs fixés restent fidèles à l'Accord de Paris

Alors que la Conférence de Glasgow sur les changements climatiques s'est clôturée le 13 novembre dernier, la Fédération Cinov – représentative des métiers de la prestation de services intellectuels du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique – rappelle que la situation climatique demeure alarmante. Face à l'urgence de la situation, la Commission Développement Durable de Cinov émet le vœu que l'ensemble des décideurs – au premier rang desquels les Etats – accélèrent et renforcent les progrès engagés d'ici la COP 27 qui aura lieu dans un an en Egypte, pour que les objectifs fixés restent fidèles à ceux figurant dans l'Accord de Paris.

Présent à Glasgow pour la COP 26 cette année, Idriss Kathrada, président de la Commission Développement Durable de la Fédération Cinov, a pu assister aux échanges et participer à certaines tables-rondes pour exprimer le point de vue de la branche BETIC sur les questions liées au changement climatique et à la nécessaire accélération de la transition écologique.

Un constat alarmant partagé par la Fédération Cinov

S'appuyant sur le discours inaugural d'Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, dont elle partage les grandes orientations, la Fédération Cinov considère qu'une augmentation de 2,7 degrés – telle qu'estimée par le dernier rapport sur les plans nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre – serait catastrophique pour la planète.

A rebours de ces estimations alarmantes, qui doivent pousser l'ensemble des décideurs à agir rapidement, Cinov rappelle son attachement aux ambitions qui figuraient en 2015 dans l'Accord de Paris. Selon Idriss Kathrada, « *les scénarii du secrétaire général de l'ONU sont terrifiants. Il nous faut d'urgence nous recentrer sur nos objectifs initiaux, tels qu'ils figuraient dans l'Accord de Paris sur le Climat, et qui fixaient le seuil de réchauffement en deçà de 2 degrés Celsius, de préférence à 1,5 degré.* » Et de rappeler « *qu'il en va de notre avenir et de notre survie collective : il faut donc urgemment nous donner les moyens de cette ambition.* »

Des avancées notables qu'il conviendra d'accélérer et de renforcer

Si la Fédération Cinov regrette le bilan en demi-teinte de la COP 26, elle salue toutefois de réelles avancées, notamment en ce qui concerne l'engagement des Etats – à travers leurs Contributions Nationales Déterminées (CDN) – de passer de +3,2° à +2,7° puis, avec les déclarations complémentaires concernant le méthane, la reforestation et la diminution de la place du charbon, à +2,4°, bien que ce chiffre demeure trop élevé.

CONTACTS

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 - <mailto:camille.paplorey@becoming-group.com>

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 - <mailto:jordan.calime@becoming-group.com>

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr

Le respect et le relèvement du niveau de financement de l'adaptation par plusieurs pays sont également très importants pour mieux reconnaître et répondre aux effets du changement climatique. Aussi, la Fédération Cinov salue le partenariat noué entre la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union Européenne pour aider l'Afrique du Sud à sortir du charbon. Cité en exemple le 13 novembre par le Commissaire européen à l'Action climatique et vice-président de la Commission Européenne Frans Timmermans, ce partenariat pourrait préfigurer d'autres accords de ce type pour accélérer la transition énergétique dans des pays tiers.

Enfin, Cinov se réjouit que les Solutions fondées sur la Nature (SfN), en relation avec la biodiversité, soient pleinement reconnues comme mobilisables pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. La Fédération considère en effet que la lutte contre les conséquences du changement climatique est indispensable, mais qu'il est aussi essentiel de travailler sur l'adaptation audit changement. Pour cela, Cinov plaide pour l'investissement dans les SfN (forêts, sols, agroécologie, mangrove...), le développement des capacités d'extraction de dioxyde de carbone de l'atmosphère et le renforcement des mécanismes d'échanges de droits carbone, notamment pour pallier leurs limites physiques.

2022-2030 : plus que huit ans pour inverser la tendance

La Fédération Cinov partage les ambitions de la COP 26 qui insistent sur la nécessité d'une décarbonation de près de 50% à l'échelle mondiale d'ici 2030 – une date devenue aussi importante que 2050, a fortiori si l'on souhaite conserver l'objectif de l'Accord de Paris d'un seuil de réchauffement inférieur à 2°C.

En sa qualité d'acteur du secteur privé, Cinov soutient pleinement l'agenda de l'année à venir afin de rehausser le niveau d'ambition et de déploiement dans la « course au zéro carbone », tant en France que dans le reste du monde. « *En France, cela se traduit par exemple par l'engagement pour le déploiement de la RE2020 dans le secteur du bâtiment, le Contrat de Relance de Transition Ecologique dans les territoires, et le bilan GES avec des objectifs fondés sur la SNBC ou sur la science, dans le prolongement de la dernière version de la norme ISO 14064-1 pour les entreprises et collectivités* » détaille Idriss Kathrada, président de la Commission Développement Durable de la Fédération Cinov.

« *Dans le reste du monde, ce soutien s'appuie notamment sur les initiatives de la Global Alliance for Buildings and Construction (GABC) et de Construction 21, qui accompagnent le relèvement du niveau d'exigence et la diffusion des bonnes pratiques* » explique M. Kathrada. Le soutien de la Fédération Cinov passe également par la promotion de la Charte sur le Climat de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils (FIDIC) – dont est membre Cinov aux côtés de 100 associations nationales et régionales d'ingénierie.

Si vous souhaitez vous entretenir avec un porte-parole de la Fédération Cinov, cliquez [ici](#).

CONTACTS

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 - <mailto:camille.paplorey@becoming-group.com>

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 - <mailto:jordan.calime@becoming-group.com>

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION CINOV ET DE LA BRANCHE BETIC

72 000 entreprises, 140 milliards d'euros de chiffre d'affaires, c'est 1 100 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. La Fédération Cinov est la fédération des métiers de la prestation de services intellectuels. Elle regroupe les entreprises du conseil, de l'ingénierie et du numérique, et accompagne les femmes et les hommes des 13 syndicats métiers et des 15 fédérations régionales qu'elle fédère. Fédération patronale représentative de la branche BETIC, Cinov anime plus de 350 mandats dans plus de 60 instances : instances paritaires « social et formation », organisations internationales, pôles techniques, organismes professionnels et organismes de normalisation et de qualité. La Fédération Cinov est membre fondatrice et administratrice des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) Atlas et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et ISQ-OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. Elle est également administratrice-fondatrice de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), de l'OPIIEC (observatoire paritaire), de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

CONTACTS

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 - <mailto:camille.paplorey@becoming-group.com>

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 - <mailto:jordan.calime@becoming-group.com>

4 Avenue du Recteur Poincaré - F - 75782 PARIS CEDEX 16 - 01 44 30 49 30 - contact@cinov.fr - www.cinov.fr